

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERNISSART - PROVINCE DE HAINAUT
DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Je soussigné,
Demeurant à (CP + localité), rue n°
Tél. : email :
Agissant en qualité de (propriétaire/locataire) du terrain
Sis à(CP + localité), rue..... n°.....
Cadastré section n°

Sollicite le permis d'abattage de :

arbre(s) isolé(s) (1) - nombre :
- essence(s) :
- motif(s) de l'abattage : maladie
 danger
 autre à préciser :

arbre(s) groupé ou aligné(s) (1) **haie(s) (1)**
- longueur : mètres
- essence(s) :
- motif(s) de l'abattage : maladie
 danger
 autre à préciser :

Projet de replantation : OUI NON (biffer la mention inutile)

Si OUI : nombre : essences :

Si NON : pourquoi ? :

Conformément au règlement communal sur la conservation de la nature – Abattage et protection des arbres et des haies, je joins à la présente les documents et renseignements requis, à savoir :

- Un croquis de repérage, un plan ou une vue aérienne à une échelle permettant le repérage du ou des arbres/haies à abattre ;
- Un dossier photographique avec au minimum 3 photos en couleurs du site (montrant 3 vues différentes) et, en cas de présence de défauts (pourriture, champignon, chancre, arrachement, ...), fournir 2 photos supplémentaires détaillant ceux-ci.

Àle

Signature du demandeur :

(1) Cocher la case adéquate
Le règlement est consultable sur www.bernissart.be



Un règlement communal de conservation de la nature au bénéfice des patrimoines naturel et paysager du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Dans son Plan de gestion 2013-2022, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut définit, dans son ambition 1 : « les Plaines de l'Escaut : un territoire transfrontalier où les patrimoines naturels, ruraux, paysagers fédèrent l'identité d'une région singulière », les enjeux liés à la préservation, la valorisation et le développement des patrimoines naturel et paysager, à savoir :

- La valorisation et la préservation des patrimoines de qualité, trop fragilisés et insuffisamment reconnus.
- Le maintien de la qualité des paysages qui font le lien entre l'histoire, les patrimoines et les activités humaines du territoire, créant son identité, ainsi que leur évolution rapide.
- La maîtrise de l'anthropisation des milieux, la fonctionnalité de la trame verte et bleue et la fragmentation du réseau écologique.

Les arbres taillés en « têtard », les haies, les bandes boisées, les alignements, les bosquets et les arbres isolés sont autant d'éléments essentiels pour créer un réseau écologique de qualité et renforcer les typologies paysagères du territoire. Par ailleurs, la sauvegarde et la plantation de ces éléments naturels répondent aux enjeux paysagers définis dans la Charte paysagère du Parc naturel.

Garder ou planter des arbres et des haies permet de développer leurs diverses fonctions et leurs bienfaits, notamment :

- pour servir de limite et permettre de créer une intimité vis-à-vis du voisinage ;
- pour assurer une protection vis-à-vis du vent et du ruissellement ;
- pour réduire l'impact des sécheresses et offrir de l'ombre en été, un effet tampon en captant et restituant la chaleur en automne, et une protection contre les vents froids en hiver ;
- pour créer, pour la faune sauvage indigène, un lieu d'alimentation, de repos, d'hibernation et/ou de reproduction, mais également des corridors écologiques qui aident les animaux à se déplacer et donc à préserver une diversité génétique indispensable à leur survie ;
- pour fournir abri et ressource alimentaire aux auxiliaires du jardin et des cultures (coccinelles, carabes, abeilles, oiseaux insectivores...) ;
- pour donner aux paysages leur qualité et leur diversité ;
- pour être directement utiles à l'Homme : fruits, plantes médicinales, résidus compostés, produits de la taille utilisés notamment pour le bois de chauffage.

De manière générale, il est souhaité que tout abattage soit accompagné d'une (re)plantation d'un élément boisé d'essence locale au minimum.

Protection des données

- L'exigence de fourniture de données à caractère personnel a un caractère réglementaire.
- Conformément à la réglementation en matière de protection des données, les informations personnelles communiquées ne seront utilisées par la Commune et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, qu'en vue d'assurer le suivi de votre dossier.
- Ces données ne seront communiquées qu'aux autorités, instances, commissions et services prévus dans le règlement. La commune peut également communiquer vos données personnelles à des tiers si la loi l'y oblige ou si elle estime de bonne foi qu'une telle divulgation est raisonnablement nécessaire pour se conformer à une procédure légale, pour les besoins d'une procédure judiciaire.
- Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.
- Elles seront conservées aussi longtemps que la demande est valide.

QUELQUES VEGETAUX BIEN ADAPTES A NOTRE TERRITOIRE

Nom français	Hauteur max	Floraison	haie taillée	haie libre	bande boisée	Remarques
<i>aubépine à un style (crataegus monogyna jacq)</i>	7 m	blanche mi-juin	*	*	*	essence épineuse rendant la haie impénétrable
<i>aubépine à deux styles (crataegus laevigata)</i>	7 m	blanche avril-mai	*	*	*	essence épineuse utilisée en haie défensive
<i>aulne glutineux (alnus glutinosa)</i>	15 m	mars-avril			*	essence de milieux humides
<i>bouleau verruqueux</i>	20 m				*	idéal pour la nidification des oiseaux
<i>bourdaine (franqula alnus)</i>	5 m	verdâtre mai-sept		*	*	fruits toxiques
<i>charme</i>	20 m	fleurs verdâtres avril-mai	*	*	*	essence idéale pour une haie basse taillée
<i>châtaignier (castanea sativa)</i>	30 m	juin-juillet		*	*	croissance lente au début, fruits comestibles
<i>chêne pédonculé (quercus robur)</i>	30 m			*	*	feuillage persistant en hiver, idéal pour une haie
<i>chêne sessile (quercus petraea)</i>	20 m	avril-mai	*	*	*	un bois d'excellente qualité
<i>cognassier (cydonia oblonga)</i>	7 m	violacé mai	*	*	*	forme des fruits : « les coings »
<i>cornouiller sanguin (cornus sanguinea)</i>	4,5 m	blanche mai-juin	*	*	*	fruits non comestibles
<i>églantier (rosa canina)</i>	1-3 m	rose à blanche avril-juillet	*	*	*	arbre épineux, fruits appelés cynorrhodons ou familièrement « gratte-cul »
<i>érable champêtre (acer campestre)</i>	12 m	verdâtre avril	*	*	*	arbre à croissance lente
<i>érable plane (acer platanoides)</i>	30 m	vert-jaune avril		*	*	très belle teinte des feuilles à l'automne
<i>érable sycomore (acer pseudoplatanus)</i>	30 m	vert-jaune (à ± 25 ans) avril		*	*	sensible au manque d'eau et aux fortes chaleurs
<i>framboisier (rubus idaeus)</i>	2 m	blanche mai-octobre	*	*	*	épineux, fruits comestibles
<i>fusain d'aurope (evonymus europaeus)</i>	5 m	jaunâtre mai	*	*	*	plante toxique, très beaux fruits à l'automne
<i>genet à balais (cytiscus scoparius)</i>	2 m	jaune mai-juin		*	*	très belle floraison jaune au printemps
<i>griottier (prunus cerasus)</i>	10 m	blanche mars-avril		*	*	appelé griottier ou cerisier aigre
<i>groseillier à maquereaux (ribes uva-crispa)</i>	1,5 m	fleurs jaune-vert à rouge avril-mai	*	*	*	fruits comestibles
<i>groseillier noir ou cassis (ribes nigrum)</i>	1,5 m	verte à l'extérieur, jaune-rougâtre à l'intérieur	*	*	*	fruits comestibles
<i>groseillier rouge (ribes rubrum)</i>	1,5 m	jaune-vert mars-avril	*	*	*	fruits comestibles
<i>hêtre commun ((faqus sylvatica)</i>	35 m	mai	*	*	*	en formation de haies, pousse mieux à l'ombre d'autres arbres
<i>houx (ilex aquifolium)</i>	6 m	blanche mai-juin	*	*	*	feuillage persistant, baies appréciées par les oiseaux
<i>lierre commun (hedera helix)</i>	jusque 20 m	blanc juillet		*	*	plante grimpante
<i>merisier (prunus avium)</i>	20 m	blanche avril-mai		*	*	appelé « cerisier des oiseaux », les fruits sont utilisés pour élaborer le kirsch
<i>néflier (mespilus germanica)</i>	4 m	blanche mai-juin	*	*	*	arbre très résistant au gel, fruits comestibles
<i>noisetier (corylus avellana)</i>	6 m	fleurs jaunâtres mars		*	*	arbre résistant, belle fructification à l'automne
<i>noyer commun (juglans regia)</i>	30 m	avril-mai			*	arbre à croissance lente
<i>orme champêtre (ulmus minor)</i>	25 m	vert-rouge mars-avril			*	arbre en voie de disparition
<i>peuplier blanc (populus alba)</i>	30 m	mars-avril			*	plante de terrains humides, dessous des feuilles blanc argenté
<i>peuplier grisard (populus canescens)</i>	40 m	rouge ou vert, début printemps			*	plante de terrains humides
<i>peuplier tremble (populus tremula)</i>	25 m				*	croissance rapide
<i>poirier cultivé (pyrus communis)</i>	12,5 m	blanche avril-mai		*	*	poires comestibles mais goût âpre
<i>pommier sauvage (malus sylvestris)</i>	7 m	blanche-rosée, mai		*	*	arbre à croissance lente et aux fruits âpres
<i>prunellier (prunus spinosa)</i>	5 m	blanche, mars-mai	*	*	*	essence très appréciée par les oiseaux
<i>ronce bleue (rubus caesius)</i>	1 m	blanche, mai-juin	*	*	*	plante sarmenteuses, fruits comestibles (mûres)
<i>saule à oreillettes (salix aurita)</i>	3 m	mars-avril		*	*	arbuste pionnier
<i>saule à trois étamines (salix triandra)</i>	10 m	avril-juin		*	*	
<i>saule blanc (salix alba)</i>	15 m	avril-mai	*	*	*	préfère les sols frais et humides
<i>saule des vanniers (salix viminalis)</i>	10 m	avril-mai	*	*	*	utilisation de ses rameaux souples en vannerie sous le nom d'osier
<i>saule fragile (salix fragilis)</i>	25 m	avril-mai	*		*	rameaux très cassants
<i>saule marsault (salix caprea)</i>	12 m	fleurs mars-avril		*	*	floraison très utile pour les abeilles
<i>saule pourpre (salix purpurea)</i>	2 m	mars-avril	*	*	*	tire son nom de ses fleurs pourpres
<i>sorbier des oiseleurs (sorbis aucuparia)</i>	15 m	blanche, mai		*	*	essence très appréciée des oiseaux en hiver
<i>sureau noir (sambucus nigra)</i>	6 m	blanche, avril-juin	*	*	*	fruits comestibles en gelée et confiture
<i>tilleul à grandes feuilles (tilia platyphyllos)</i>	30 m	blanche, juin-juillet			*	parfum très agréable, fleurs utilisées en infusion
<i>tilleul à petites feuilles (tilia cordata)</i>	30 m	juin-juillet			*	connu pour ses inflorescences parfumées dont on fait des infusions au goût agréable
<i>viorne obier (viburnum opulus)</i>	4 m	blanche, mai-juin	*	*	*	fruits non toxiques, aime les sols humides